

ZAML

Société par actions simplifiée au capital de 5 601 500 euros
Siège social : 42 rue Isaac Asimov - 38300 BOURGOIN JALLIEU

931 674 030 RCS VIENNE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 13 FEVRIER 2026

(...)

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le Président, statuant en vertu des dispositions de l'article 4 des statuts, décide de transférer le siège social du 42 rue Isaac Asimov - 38300 BOURGOIN-JALLIEU au 1 rue Claude Chappe – Immeuble GRENNPARK 1 – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à compter de ce jour.

MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 4 DES STATUTS

En conséquence de la décision qui précède, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés à cette fin par l'article 4 des statuts sociaux, le Président décide de modifier l'article 4 des statuts, ainsi qu'il suit, à compter de ce jour :

« ARTICLE - 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège de la Société est fixé :

***Immeuble GRENNPARK 1,
1 rue Claude Chappe
38300 BOURGOIN-JALLIEU***

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou des départements limitrophes par décision du président. Toutes autres décisions de transfert devront faire l'objet d'une décision de la collectivité des associés, prise à la majorité ordinaire.

L'organe compétent pour décider le transfert est habilité à modifier les statuts en conséquence. »

POUVOIR POUR LES FORMALITES

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des décisions ainsi prises, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales.

(...)

**Extrait certifié conforme,
Le Président,
Monsieur Rémi EHRLER**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.